



## PLANNING DES FINALES DU CONCOURS DES PRODUITS 2019

Tous les produits finalistes(1) seront jugés à l'occasion du Salon International de l'agriculture : les samedi 23, dimanche 24, lundi 25 et mardi 26 février 2019.

Le concours se déroulera comme suit :

Jeudi 17 janvier 2019	Samedi 23 février 2019	Dimanche 24 février 2019	Lundi 25 février 2019	Mardi 26 février 2019
<b>Produits divers</b> <b>Horaires à définir</b> - Viandes - Charcuterie chaude	<b>Produits divers : 9h30</b> - Volailles Abattues - Découpes de Volailles - Mistelles ( <i>Vins de liqueur &amp; pommeaux</i> ) - Produits issus de Palmipèdes Gras - Vanille	<b>Produits divers : 9h30</b> - Piments d'Espelette - Produits oléicoles - Charcuterie - Huile de noix	<b>Produits divers : 9h30</b> - Bières - Eaux de vie ( <i>incluant Cognac et Armagnac</i> ) - Produits de l'aquaculture <b>Produits laitiers : 10h30</b> - Concours National (Fromages, beurres, laits, crèmes...)	<b>Produits divers : 9h30</b> - Jus de fruits - Cidres et Poirés - Rhums et punches - Apéritifs - Confiture - Safran - Produits apicoles

(1) : exception pour le concours viandes et de la charcuterie à cuire. Les épreuves auront lieu en janvier mais les résultats ne seront communiqués qu'à partir du samedi 23 février.